DVE CONSEILS
114, rue de Fontenay
94300 Vincennes
01.84.23.28.79
dveau@dveconseils.fr

SOLIDARITE NOUVELLE POUR LE LOGEMENT YVELINES

Le Campus Bât B1
6, rue Jean Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY Le BRETONNEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SOLIDARITE NOUVELLE POUR LE LOGEMENT YVELINES
Le Campus Bât B1
6, rue Jean Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY Le BRETONNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SNL YVELINES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 6 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiqués.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Vincennes le 15 Juin 2020

Delphine VEAU

Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 681	6 681		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	240 171		240 171	240 171
Constructions	588 369	151 723	436 647	464 192
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	135 927	43 178	92 749	93 992
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	3 470 802		3 470 802	3 139 357
Créances rattachées à des participations	118		118	154
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	15 367		15 367	15 367
Autres	25 694		25 694	22 688
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	**4 483 129**	**201 582**	**4 281 548**	**3 975 921**
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	5 018		5 018	2 003
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	65 562	32 482	33 080	19 389
Autres créances	141 258		141 258	153 823
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	619 556		619 556	951 957
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	649 182		649 182	520 934
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	4 413		4 413	4 441
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	**1 484 989**	**32 482**	**1 452 507**	**1 652 547**
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**5 968 118**	**234 064**	**5 734 054**	**5 628 468**

(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an **854**	(3) Dont à moins d'un an **213 917**

ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
Acceptés par les organes statutairement compétents		
Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		

© Sage

Bilan Passif

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	1 126 261	1 141 261
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	3 204 699	3 056 905
Report à nouveau sur gestion propre	24 666	(13 801)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	235 740	186 261
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	220 000	220 000
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	95 931	101 435
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	**4 907 298**	**4 692 061**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	75 860	65 284
Provisions pour charges	30 733	35 505
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**106 593**	**100 789**
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		121
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		**121**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	294 322	332 628
Emprunts et dettes financières diverses (3)	271 350	336 097
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 812
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 169	54 033
Dettes fiscales et sociales	93 806	103 001
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 246	6 926
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	2 270	
TOTAL IV DETTES	**720 164**	**835 496**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**5 734 054**	**5 628 468**

(1) A plus d'un an **547 913** A moins d'un an **206 220**

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque
(3) Dont emprunts participatifs

ENGAGEMENTS DONNES

© Sage

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

2000 - S.N.L. YVELINES

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	599 773	602 763
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Subventions d'exploitation	288 335	201 260
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	80 423	148 236
- Dons et mécénat	335 675	317 797
- Autres produits,	2 897	1
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 307 103**	**1 270 057**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	487 809	536 023
- Impôts, taxes et versements assimilés	50 834	44 634
- Salaires et traitements	295 751	293 838
- Charges sociales	127 759	150 232
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	35 699	28 641
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	16 628	26 399
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	33 772	17 789
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	40 878	63 598
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	**1 089 128**	**1 161 154**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**217 974**	**108 903**
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)	4 343	4 313
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 553	15 975
- Reprises sur provisions et transferts de charges	2 257	
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 560	
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	**25 713**	**20 288**
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		2 257
- Intérêts et charges assimilées (4)	4 337	4 616
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	**4 337**	**6 873**
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**21 376**	**13 415**

© Sage

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

2000 - S.N.L. YVELINES

	31/12/2019	31/12/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**239 350**	**122 318**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	308	20 700
- Sur opérations en capital	5 504	4 081
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	**5 812**	**24 781**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	523	2 268
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	**523**	**2 268**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**5 289**	**22 513**
Impôts sur les bénéfices (VII)	9 020	5 199
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	121	46 750
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		121
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	**1 338 748**	**1 361 876**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	**1 103 008**	**1 175 615**
EXCEDENT OU DEFICIT	**235 740**	**186 261**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat	39 924	30 130
- Prestations en nature	27 000	12 022
- Dons en nature		
TOTAL	**66 924**	**42 152**
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services	66 924	42 152
- Personnel bénévole		
TOTAL	**66 924**	**42 152**

© Sage

1) Dispositions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général, aux prescriptions du code de Commerce et un règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014.

L'exercice comptable est de douze mois, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

Le total du bilan de l'exercice est arrêté à 5 734 054 €.

Le compte de résultat de l'exercice présente un total des charges de 1 100 115 € pour un total des produits de 1 335 856 €, soit un **résultat excédentaire de 235 740€.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation sont inchangées, sauf en ce qui concerne la méthode de comptabilisation des dépôts de garantie
Les dépôts de garantie appelés auprès des locataires sont payées par eux de manière échelonnée. Le dépôt de garantie était comptabilisé au fur et à mesure des paiements faits. Depuis le 1er janvier 2019, les dépôts de garantie sont comptabilisés en dettes financières diverses pour le montant total prévu au bail ; le montant restant à verser par les locataires en créances clients.

2) Faits caractéristiques de l'exercice :

Correction dans la présentation des immobilisations financières : Les parts sociales détenues au crédit coopératives et comptabilisées en VMP ont été reclassées en participations pour 326 045 € compte tenu de leur nature.

3) Règles et méthodes comptables :

A. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat+ frais accessoires) et amortis sur une période de douze mois à cinq ans selon leur durée probable d'utilisation.

B. Immobilisations corporelles

1- Logements acquis en propriété ou en copropriété

Composants et durées d'amortissement retenus pour la valeur de construction des logements (hors terrain) :

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en % des composants Immeuble Individuel	Répartition en % des composants Immeuble Collectif
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	80.8 %	78.8 %
Menuiseries extérieures	25 ans	5.4 %	3.3 %
Electricité	25 ans	4.2 %	5.2 %
Plomberie sanitaire	25 ans	3.7 %	4.6 %

En l'absence d'un composant, le % de celui-ci est repris dans le composant "structure"

2- Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition

Elles sont amorties en fonction de la durée probable de vie économique des biens, soit

- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau et d'informatique,
- 10 ans pour le mobilier de bureau

3- Siege détenu en propre

Composants	Durée d'amortissement
Structure	25 ans
Chauffage	10 ans
Menuiseries	10 ans
Electricité	10 ans
Plomberie	10 ans
Lino et peinture	5 ans

C. Immobilisations financières :

Elles sont évaluées au coût d'acquisition plus frais si concerné.

Les titres représentant les parts souscrits auprès de Prologues, correspondent aux appels de fonds propres auprès des SNL D sur les opérations immobilières du département. A la clôture, les parts s'élèvent à 3 129 200 € et représentant 15 646 parts sociales.

D. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées.

Les créances sur les locataires ayant plus de trois mois de retard de paiement ont été isolées et une provision a été passée locataire par locataire pour la totalité.

E. Evaluation des VMP :

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

F. Fonds associatifs :

- **Fonds associatif sans droit de reprise : 1 126 261 €**

Les legs et donations sont évalués selon la valeur retenue dans l'acte.

- **Les réserves : 3 204 699€**

- *Réserve d'acquisition : 2 181 954 €* - pour les dons ou excédents utilisés à cette date dans un actif immobilisé logement en propre ou en investissement en actions de SNL Prologues
- *Reserve d'acquisition propre logements* : 28 949 €
- *Réserve projets à venir,* disponible pour les investissements futurs : 933 664 €
- *Réserve – engagement achat des bureaux : 43 718 €*
- *Réserve disponible : 16 414 €*

- **Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables : 95 931 €**

Elles sont reprises au compte de résultat à hauteur des amortissements des biens financés.

G. Fonds dédiés :

En principe : Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par les donateurs à des projets définis qui n'a pas pu être encore utilisée par l'association conformément à l'engagement pris à leur égard.
A la fin de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges « engagements à réaliser sur ressources affectées ».
Les fonds dédiés sont repris en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants au rythme de la réalisation des engagements par le compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs »

En espèce : à la clôture de l'exercice 2019 nous n'avons pas enregistré de fonds dédiés.

H. Provisions pour risques et charges :

a. Provision travaux : Tout logement occupé depuis au moins 3 ans par un même locataire au 31/12 de l'année comptable, fait l'objet d'une provision.

b. Provision retraite : Tous les salariés sont pris en compte en fonction de leur ancienneté et quel que soit leur âge.
Le mode de calcul retenu est :
1/4 de mois de salaire par années d'ancienneté pour les 10 premières années.
1/3 de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la 11ème année.

I. Contributions volontaires en nature :

Ils comprennent :

- Loyer sur mise à disposition de logement et abandon de loyers
- Don en nature

J. Bénévolat :

La valorisation du bénévolat n'apparait pas dans les comptes. SNL Yvelines retient 106.575€ par journée de 7h avec un taux de charge de 50% : 3 835 journées x 106.575€ = 408 715€.

K. Engagement hors bilan :

Le prêt de 360 000€ contracté en 2018, pour l'achat des bureaux situés à Montigny-le-Bretonneux, fait l'objet d'un nantissement sur les comptes titres.

L. Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas communiquée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

M. CER :

Au 31/12/2019, un CER est établi au niveau des comptes combinés par SNL UNION ; SNL Yvelines faisant partie des entités combinées.

N. COVID-19

Au 11/06/2020, il peut être apporté les éléments d'information suivants concernant les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 pour SNL Yvelines en 2020 :

- Il n'a pas été fait recours au dispositif d'activité partielle pour les salariés ;

- Il n'a pas été demandé de prêt garanti par l'Etat ;

- Il n'a pas été demandé de report de charges ;

- 7 logements étaient vacants au moment du confinement et ont tous été attribués durant le mois de mai, dès que le déconfinement a permis de reprendre un minimum d'activité en présentiel. Comme aucun départ n'a été enregistré durant le confinement, le taux de vacance n'a pas subi de dégradation ;

- Les impayés de loyer ont été plus importants en mars, mais certains locataires ayant gardé l'argent du loyer chez eux, il est difficile d'estimer réellement l'impact (des locataires ont déjà commencé à restituer l'argent en avril). Mais aucun dérapage significatif n'est constaté. Le Conseil départemental pourra prendre en charge certains impayés de loyers (jusqu'à 5 mois) de loyers (+ charges) résiduels pour les ménages ayant subi un vrai effet de la crise ;

- Aucun chantier n'était en cours au moment du confinement. Certaines mises en service vont être légèrement retardées, mais sans grand retard ;

- Peu de manifestations de GLS ont été annulées, ce qui aura un impact sur le montant des recettes et de dons liés, mais d'ampleur a priori limitée ;

- Deux GLS ont fait un appel à dons qui a produit des résultats satisfaisants (près de 15 000 euros), mais il faudra vérifier en fin d'année si ceux-ci ne sont pas que des dons anticipés. Il y a aussi une incertitude quant aux résultats de la campagne de dons de fin d'année, les donateurs ayant déjà beaucoup été sollicités à l'occasion de cette crise.

Immobilisations - Amortissements

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 681			6 681
Terrains	240 171			240 171
Constructions	588 369			588 369
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	105 578			105 578
Matériel de transport				
Mat de bureau, informatique, mobilier	28 601	6 911	5 162	30 350
Immobilisations financières	3 177 566	336 711	2 296	3 511 981
TOTAL GÉNÉRAL	**4 146 966**	**343 622**	**7 458**	**4 483 129**

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	6 681			6 681
Terrains				
Constructions	124 178	27 545		151 723
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	16 355	5 842		22 197
Matériel de transport				
Mat de bureau, informatique, mobilier	23 832	2 312	5 162	20 981
TOTAL GÉNÉRAL	**171 045**	**35 699**	**5 162**	**201 582**

© Sage

Etats des subventions d'investissement sur biens non renouvellables

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

Subventions d'investissements notifiées	Montant début exercice	Notifications	Annulations	Montant fin exercice
Etat	8 790			8 790
Region Ile de France	83 596			83 596
Département	3 850			3 850
Communes	15 000			15 000
FAP				
ANAH				
Associations				
Divers Mécénat				
Autres				
TOTAL GÉNÉRAL	**111 236**			**111 236**

Sub d'invest inscrites au compte de résultat	Montant début exercice	Reprises exercice	Sorties	Montant fin exercice
Sub d'invest inscrites au compte de résultat	9 801	5 504		15 305

valeur nette fin exercice	**95 931**

© Sage

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 141 261		15 000	1 126 261
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise	220 000			220 000
Réserves	3 056 905	195 094	47 300	3 204 699
Report à nouveau	(13 801)	38 467		24 666
Résultat comptable de l'exercice	186 261	235 740	186 261	235 740
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	101 435		5 504	95 931
Provisions réglementées				
TOTAL	4 692 061	469 302	254 065	4 907 298

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	35 172		4 944	30 228
Provisions pour impôts				
Prov. pour travaux.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	333	172		505
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	65 284	33 600	23 024	75 860
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**100 789**	**33 772**	**27 968**	**106 593**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	42 449	16 628	26 594	32 482
Autres provisions pour dépréciation	2 257		2 257	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**44 706**	**16 628**	**28 851**	**32 482**
TOTAL GÉNÉRAL	**145 495**	**50 399**	**56 820**	**139 075**

© Sage

Charges à Payer

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

DETAIL DES CHARGES À PAYER	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	822
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 955
Energie	18815.28
honoraires	11088.00
Loyers	2911.25
Sous traitence et ach imprimante	7140.29
Dettes fiscales et sociales	56 837
Congés	32335.00
Charges Sociales sur congés	15104.00
Etat- IS à payer	9398.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**97 614**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	118		118
Prêts	15 367		15 367
Autres immobilisations financières	25 694		25 694
TOTAL de l'actif immobilisé :	**41 179**		**41 179**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	32 482		32 482
Autres créances clients	33 080	33 080	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 648	7 648	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	191	191	
État - Divers	64 247	64 247	
Groupe et associés	34 880	34 880	
Débiteurs divers	34 291	34 291	
TOTAL de l'actif circulant :	**206 819**	**174 338**	**32 482**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 413	4 413	
TOTAL GÉNÉRAL	**252 411**	**178 750**	**73 660**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	294 322	38 737	255 585	
Emprunts et dettes financières divers	253 591	42 460	211 131	
Fournisseurs et comptes rattachés	57 169	57 169		
Personnel et comptes rattachés	37 950	37 950		
Sécurité sociale et autres organismes	43 391	43 391		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 465	12 465		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 759	17 759		
Autres dettes	1 246	1 246		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 270	2 270		
TOTAL GÉNÉRAL	**720 164**	**253 448**	**466 716**	

© Sage

Détail des Transferts de Charges

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

NATURE	Montant
Vacance remboursement FAS	16 628
SOCAGI	478
IJ PRVOYANCE	8 619
Assurances	135
TOTAL	**25 860**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	4 413	2 270
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**4 413**	**2 270**

© Sage

ETP Moyen :

	ETP MOYEN
Cadres	2
Non Cadres	5.06
TOTAL	**7.06**

Parc immobilier en service au 31/12 :

	TOTAL
Logements Prologues	105
Logements Union	2
Logements en propriété de l' entité	1
Autres logements mobilisés (mise à disposition, donation temporaire usufruits..)	13
TOTAL	**121**

© Sage

Valorisation des contributions volontaires en nature

2000 - S.N.L. YVELINES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 12/06/20
Devise d'édition €

COMMENTAIRES LIBRES : Les soutiens en nature donnant lieu à reçu fiscal sont enregistrés en comptes 8 en comptabilité
Les mécénats de compétences évalués par nos soins se font sur la base de coût standard 63K€ pour un cadre
A ce jour le bénévolat à SNL Union n'est pas valorisé

Mécénat en nature	Compte 8	Autres	TOTAL
Dons de biens matériels			
Mise à disposition de moyens Immobiliers ou matériels			
Mise à disposition de moyens humains et prest. Services			
Autres :			

Particuliers dons en nature	Compte 8	Autres	TOTAL
Abandon de loyers	39924.15		39924.15
Donation Temporaire d'usufruit			
Autres abandons exprès de revenus ou de produits			
Dons en nature d'un bien immobilier			
Dons de titres	27000		27000
Autres dons en nature			

Bénévolat	Compte 8	Autres	TOTAL
Abandons exprès de remboursement de frais			
Valorisation du bénévolat			

TOTAL	66924.15		66924.15

© Sage